

Critères de sélection

Lors du lancement d'un projet pilote, se posent les questions suivantes : qui doit y participer ? Combien d'apprentis sont autorisés à partir et à quelles exigences doivent-ils satisfaire ?

Les principaux critères sont considérés un peu plus en détail ci-dessous.

Nombre/taille du groupe

Le nombre d'apprentis participant à l'échange dépend principalement du budget et de la taille de l'entreprise formatrice. En fonction de l'objectif, un échange individuel ou un échange en groupe peut être plus judicieux.

Âge

L'âge des apprentis joue un rôle selon qu'ils fréquentent une école secondaire, effectuent un stage ou accomplissent une mission de volontariat au cours de l'échange.

Pour pouvoir effectuer une année d'échange classique avec fréquentation d'une high school ou d'une école professionnelle à l'étranger, les apprentis doivent être âgés de 16 ans au moins et ne pas avoir plus de 18 ans. Un stage plus court en Europe est en général possible dès 16 ans. Pour certaines missions de travail et de volontariat hors d'Europe, les apprentis doivent être majeurs.

Lorsque des mineurs participent à un échange, les organisations d'échange, les familles d'accueil et/ou les entreprises formatrices concernées assument une responsabilité importante. Cette responsabilité doit être précisée en amont dans un contrat.

Année d'apprentissage

Il est judicieux d'attendre au moins la fin de la première année d'apprentissage pour connaître déjà un peu les apprentis, leurs forces et leurs faiblesses, avant de prendre une décision quant à leur participation à un échange. L'enquête nationale sur la mobilité des apprentis en Suisse a montré que la plupart des échanges ont lieu au cours de la 3^e année d'apprentissage. Le 2^e semestre de la 2^e année d'apprentissage est également apprécié, un peu moins le 1^{er} semestre de la 4^e année d'apprentissage. Le dernier semestre de la dernière année d'apprentissage ne convient pas pour un échange, car les apprentis sont généralement très occupés par les préparatifs de l'examen de fin d'apprentissage (EFA) ou de la procédure de qualification (PQ).

Un échange selon le modèle 1 peut théoriquement avoir lieu pendant les dernières semaines de l'apprentissage professionnel, une fois la PQ passée avec succès. Toutefois, Intermundo déconseille cette période. L'entreprise formatrice perd de nombreux avantages car elle ne peut plus guère profiter des compétences acquises par les apprentis et le temps nécessaire pour réfléchir sur l'expérience manque. Une année d'échange avec interruption de l'apprentissage peut avoir lieu après la 1^e, 2^e ou 3^e année d'apprentissage, l'âge des apprentis devant être pris en compte selon le contenu de l'échange (voir ci-dessus).

En fonction de la structure de la formation, le nombre de jours que les apprentis passent par semaine à l'école professionnelle change avec chaque année d'apprentissage. C'est un critère important pour les projets d'échange selon le modèle 2.

Type de formation

Les deux tiers environ des apprentis suisses qui ont profité d'un échange au cours des dernières années ont terminé leur apprentissage avec un certificat fédéral de capacité (CFC), un autre tiers faisant en plus une maturité professionnelle (MP).⁰¹ Le type de formation ne devrait cependant pas être déterminant pour la participation à un échange. Pour des raisons pratiques, selon les circonstances, ce sont la durée de l'apprentissage et le nombre de jours de la semaine que les apprentis doivent consacrer à l'école professionnelle qui sont importants. Ici, il faut tenir compte du fait que les apprentis qui manquent des heures de cours supplémentaires parce qu'ils préparent aussi une MP sont en général très bons scolairement et ont donc le plus souvent rapidement rattrapé leur retard dans les matières concernées.

Les apprentis qui terminent leur apprentissage par une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) n'ont jusqu'à présent guère eu l'occasion de participer à un échange. Cependant, une offre d'échange peut justement en valoir la peine pour les apprentis AFP : une étude sur les conséquences de la mobilité des apprentis sur les jeunes défavorisés sur le plan social et scolaire montre que ceux-ci ne sont pas dépassés par un échange mais qu'au contraire, le défi de l'échange les motive pour faire de leur mieux et favorise leur estime de soi et leur autonomie.⁰²

Nationalité et statut de résident

Au sens de l'égalité des chances, l'origine des apprentis ne doit pas être un critère de sélection. En fonction de la destination choisie et du type d'échange, la nationalité et le statut de résident ont toutefois une influence sur la lourdeur et le coût des formalités à accomplir pour l'obtention des visas nécessaires. Se rabattre sur une autre destination ou un autre modèle d'échange peut éventuellement en valoir la peine.

Motivation

C'est de loin le critère le plus important. Sans motivation et ouverture à la nouveauté, une année d'échange a peu de sens. Si les apprentis sont très motivés, faire une exception en vaut quelquefois la peine, même s'ils ne satisfont pas d'autres critères. Certains apprentis profitent de l'occasion pour se prouver, à eux et aux autres, qu'ils sont capables de faire quelque chose et se lancent dans l'aventure de l'échange avec beaucoup d'élan et d'initiative.

Maturité du caractère

Les apprentis doivent faire preuve d'une certaine fiabilité, de sens du devoir et de stabilité personnelle. À l'étranger, ils sont aussi toujours les ambassadeurs de leur entreprise formatrice. Il est important qu'ils soient conscients de ce rôle et qu'ils puissent le remplir correctement.

Toutefois, un échange peut également en valoir la peine pour des apprentis socialement fragiles et défavorisés. Ce sont justement les jeunes qui disposent de peu de compétences interculturelles avant leur échange qui en profitent proportionnellement plus que les autres.⁰³ Pour eux, une préparation de qualité et un accompagnement intensif sont toutefois particulièrement importants.⁰⁴

Résultats scolaires suffisants

L'interruption nécessaire à l'échange ne doit pas compromettre la fin de l'apprentissage et l'obtention du certificat. Même des jeunes gens ayant des résultats scolaires moyens peuvent toutefois se révéler être d'excellents apprentis pendant un échange, lequel peut alors être une incitation forte à se remettre sérieusement au travail à l'école.

Les connaissances en langues étrangères sont plutôt surévaluées. Même sans connaissances préalables, ou avec seulement de faibles connaissances, les jeunes sont vite capables d'entretenir une conversation. Les bonnes connaissances linguistiques ne sont vraiment indispensables que lorsque les apprentis

